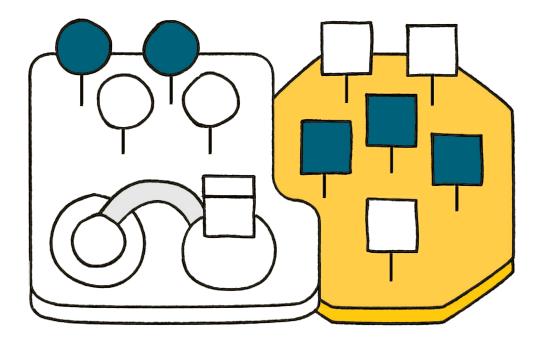


## Grenchen/Granges

### Collaboration pour la sécurité dans la circulation



#### Période

Pas d'indication

#### **Acteurs**

Niveau politique: exécutif Formation formelle Prévention et promotion de la santé Planification du trafic et des transports



#### Typologies (types d'espaces)

Espaces intermédiaires



#### Cadre institutionnel



# Critères de qualité pour l'aménagement

L'absence de danger L'accessibilité



#### Critères de qualité d'ordre structurel

Coopération Coordination Contrôle de l'efficacité

#### Situation initiale

Deux fonctionnaires de la police de la ville de Granges sont responsables de l'éducation routière, de l'école enfantine au degré secondaire I (Oberstufe). La sécurité dans la circulation est intégrée de la manière suivante dans l'enseignement:

école enfantine (1ère et 2e année) une lecon. En 1ère année primaire, les lecons sont consacrées à des thèmes comme traverser correctement la route. En 2e année, on aborde les différents movens de locomotion qui s'apparentent à des véhicules (trottinette, scooter, patins en ligne, etc.) également dans des leçons pratiques. En 3e année, il est question des signaux routiers et de l'équipement correct à avoir afin de préparer les élèves à l'examen cycliste. L'examen cycliste a lieu en 4e année; dans le canton de Soleure, il est obligatoire. Avant l'examen, il y a une partie théorique puis une matinée entière consacrée à la pratique. A partir de la 5e année, des thèmes de droit pénal viennent s'ajouter, car à partir de 10 ans, les élèves sont «responsables pénalement». Durant la scolarité au secondaire I (Oberstufe), chaque élève est convoqué une fois au cours des trois ans à une instruction routière sur des thèmes comme «l'angle mort» des camions, la démonstration d'une collision avec le «Gurtenschlitten» ainsi que la distance de freinage.

#### Visées

- Optimiser la sécurité dans la circulation grâce à une étroite collaboration entre la police, la direction des travaux, les écoles et les parents.
- Confirmer la meilleure statistique en matière d'accidents impliquant des enfants et des jeunes parmi les trois villes du canton de Soleure.

#### Groupe cible

Elèves de l'école enfantine au degré secondaire I (Oberstufe) de la ville de Granges/Grenchen.

#### Coût

Malheureusement pas chiffrable.

#### Déroulement du projet

Dans l'éducation routière des élèves, la ville engage beaucoup de ressources: montrer le bon chemin pour se rendre à l'école, améliorer les traversées de route, optimiser les passages pour piétons en les signalant par des lampes au sol placées avant les passages pour piétons. A l'aide de marquages au sol, on opte toujours en faveur de ce qui correspond encore mieux à la solution la meilleure possible. Ainsi, des «barres d'attente» blanches ont été marquées sur le sol pour indiquer clairement aux enfants le bord de la route.

La direction des travaux discute de chaque nouveau projet avec des experts de la police sous l'angle de la sécurité routière. Lors de traversées de route difficiles, il est alors souvent possible d'apporter des améliorations.

Des ressources sont mises à disposition pour la prévention et le travail des patrouilles qui contrôlent le chemin de l'école avec une présence visible, pas seulement au début de l'année scolaire. Une fois par an à la rentrée scolaire, une action de sensibilisation est organisée avec les enfants contre la pratique des «parents fonctionnant comme taxis». Des patrouilles se déplacent de nuit à pied pour contrôler les «points chauds» sur les préaux scolaires.

#### Facteurs de réussite

- Collaboration entre différents départements lors des projets relatifs à la circulation.
- Intégration de l'éducation routière dans l'ensemble de la scolarité obligatoire.
- Corps de police de la ville.
- Un interlocuteur (personne de contact et remplaçant) par cercle scolaire (personne de confiance).
- Présence lors de journées de grande mobilité: foires, expositions, grands magasins, quartiers et groupes de parents, activités du «passeport vacances» etc.

#### Difficultés

- La prévention des accidents dans le contexte d'une hausse constante du nombre de véhicules immatriculés dans la région urbaine (2018: 11 274).
- La volonté des différents départements de collaborer.
- La mise à disposition de ressources suffisantes de la part de la ville.
- Les points qui posent problème dans la sécurité routière doivent être examinés régulièrement avec les écoles, les parents et la direction des travaux.

#### Contact

Mike Brotschi Projektleitung Standortförderung, Kultur, Sport und Freizeit Grenchen mike.brotschi@grenchen.ch 032 655 66 18



